

Réponse à une consultation 21.01.2013

Un groupe d'organisations publie des lignes directrices pour les investisseurs institutionnels

Des représentants de l'économie, des investisseurs institutionnels et des conseillers en droit de vote ont publié aujourd'hui des « Lignes directrices pour les investisseurs institutionnels en vue de l'exercice des droits sociaux dans les sociétés anonymes ». Ils émettent ainsi un signal en faveur d'une autorégulation ciblée.